

Affichée le 6.07.2023

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le

ID : 014-200065589-20230704-2023_111-DE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois le 4 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de la commune de Ouézy sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
27.06.2023
Date d'affichage
27.06.2023

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 33
Titulaires 31
Suppléants 2
Pouvoirs 6
Votants 39

Quorum 20

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY, Mmes Lydie MAIGRET, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Martine JULIEN (suppléante de Patricia LECOMTE), MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Jacques-Yves OUIN (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Mmes Marianne TURPIN (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Sophie de GIBON, MM. William HERFORT (pouvoir à Alain PORQUET), Michel CRUCHON (pouvoir à Eric DUVAL), Mmes Sylvie SALLE (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Patricia LECOMTE, M. Patrice MARTIN (pouvoir à Joël DUGUEY).

Secrétaire de séance : M. Laurent DECLERCK

Délibération n° 2023 / 111

Objet : APPROBATION DU PROCES-VERBAL - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 22 juin 2023

Il convient d'approuver le procès-verbal du conseil communautaire de Val ès dunes du 22 juin 2023.

Les remarques sont annexées au PV du Conseil du 22 juin 2023, conformément aux nouvelles règles de publicité.

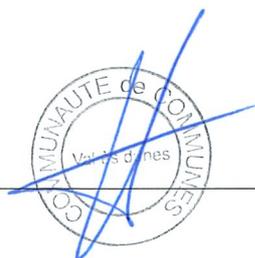
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, moins 2 abstentions :

☞ Approuve le procès-verbal de la séance du 22 juin 2023.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Laurent DECLERCK

Le Président,
Philippe PESQUEREL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr